

# ◀ Corps unique des psychologues ▶

## Un corps unique mais deux entités aux spécificités bien marquées

Exit les psychologues scolaires et les COP, voici venir le corps unique des psychologues de l'éducation nationale. Les Psy-EN, EDA comme EDCOSP, ont vocation à « *contribuer à la réussite scolaire de tous les élèves et à la lutte contre les effets des inégalités sociales* ».

SUD éducation a toujours dénoncé l'émiettement des statuts, néanmoins la réunion en un seul corps ne masque pas des champs d'intervention bien distincts, même pour l'administration : des spécificités qui restent séparées, jusqu'aux indemnités prévues.

Psychologues du premier degré	Psychologues du second degré
<p><b>EDA</b> : éducation, développement et apprentissages dans les écoles maternelles et élémentaires</p> <p><b>hiérarchie directe</b> : inspecteur/trice (IEN) de circonscription</p> <p><b>service</b> : 24 heures inscrites à l'emploi du temps et 1 semaine pendant les vacances scolaires selon les besoins du service</p> <p><b>missions communes</b> : accompagnement, psychométrie, expertise développement cognitif, psychologique et social...</p> <p><b>missions spécifiques</b> : expertise psychologique des élèves rencontrant des difficultés : élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation de mesures d'aide...</p> <p><b>indemnités annuelles de fonction</b> : 2 044,19 euros</p>	<p><b>EDCOSP</b> : éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle</p> <p><b>hiérarchie directe</b> : directeur/trice de CIO et IEN orientation</p> <p><b>service</b> : 27 heures inscrites à l'emploi du temps et 3 semaines pendant les vacances scolaires selon les besoins du service</p> <p><b>missions communes</b> : accompagnement, psychométrie, expertise développement cognitif, psychologique et social...</p> <p><b>missions spécifiques</b> : contribution au développement psychologique et à la socialisation des adolescent-e-s, à la réussite et à l'investissement de tou-te-s les élèves, à l'orientation pour tou-tes les élèves et étudiant-es...</p> <p><b>indemnités annuelles de fonction</b> : 844,19 euros</p>

## Un corps unique... dans quelles conditions ?

La création du corps unique a pu laisser croire à une prise en compte globale des besoins des élèves et étudiant-es : la présence d'un service public de psychologues indépendant-e-s de la maternelle à l'université répond à de réels besoins des personnes en formation.

Mais la réalité est bien différente. Le changement de statut a été imposé aux personnels sans concertation. Les conditions de travail se sont dégradées pour les psychologues de l'Education nationale quel que soit leur secteur d'exercice, comme les conditions d'accueil.

### SUD éducation souligne en particulier :

- un passage d'un statut à l'autre en marche forcée et sans prise en compte du parcours professionnel ;

- toujours aussi peu (ou pas) de formation continue malgré les besoins, par exemple sur la médiation, l'intervention en situation de crise ou la psychologie des adolescent-es aujourd'hui ;
- un nombre d'élèves pour chaque psychologue incompatible avec une véritable mission de psychologue.

## Des psychologues avec plus de missions... et encore plus aux ordres !

Avec l'empilement des missions et le nombre insuffisant de postes la charge de travail est très lourde. Dans la nouvelle peau de psy-EN les ex-psychologues scolaires et ex-COP ont toujours les mêmes missions mais s'y ajoutent encore l'élaboration de suivis psychologiques ; l'accompagnement accru d'élèves à « besoins particuliers » ; le soutien en situation de crise ; et une psychométrie chronophage.

Les budgets sont tout simplement ridicules. Ils ne permettent pas de renouveler le matériel indispensable (tests, revues spécialisées, informatique...). Parfois l'accueil du public pose lui aussi problème. Les choix sont très difficiles à faire. Directement confronté-es aux inégalités territoriales, les psy-EN travaillent sur des lieux éparpillés et s'adaptent chaque jour à des équipes éducatives différentes.

Cela génère de fortes inquiétudes et parfois une réelle souffrance au travail. L'affaiblissement des RASED a déstabilisé la prise en compte des difficultés des élèves. Le transfert de missions d'orientation aux enseignant-es et le *Parcours Avenir* dénaturent le service public d'orientation. Des choix politiques altèrent le sens des métiers.

La création d'un corps unique intervient dans un contexte de réformes néo-libérales dans l'éducation (réforme du collège, réduction des dépenses publiques, renforcement de la hiérarchie, fusions...). Dans cette vision utilitariste l'école n'est que l'antichambre du marché du travail et néglige l'émancipation des élèves et étudiant-e-s.

Devons-nous être les relais d'une logique d'individualisation, où des difficultés scolaires résulteraient d'une responsabilité ou d'un dysfonctionnement personnels et où l'insertion professionnelle relèverait de la seule « compétence personnelle à s'orienter » ?

### SUD éducation dénonce :

- ➔ toute volonté de surcharger l'activité quotidienne des psy-EN au point que certaines missions sont parfois impossibles à remplir dans leur intégralité
- ➔ toute demande hiérarchique de faire intervenir sans formation les psy-EN sur des missions qui ne soient pas au service des élèves et étudiant-e-s
- ➔ la réduction de l'intervention des psy-EN EDCOSP dans le champ de l'orientation par le transfert aux enseignant-e-s de l'information et du conseil

### SUD éducation revendique :

- ➔ la création de postes de psy-EN à hauteur des besoins (pas plus de 500 élèves par psy-EN)
- ➔ la réduction du temps de travail des psy-EN (avec la prise en compte d'une pondération pour le travail avec tout un groupe)
- ➔ une formation des psy-EN stagiaires qui prenne davantage en compte les besoins de chacune des deux spécialités, et une véritable formation continue des personnels sur temps de travail
- ➔ une gestion collégiale des CIO (nous refusons le renforcement du rôle de directeur/trice et de la hiérarchie en général)
- ➔ la mise en place de temps d'analyse de pratique indépendant de la hiérarchie
- ➔ le non-cloisonnement de la spécialité EDA et une spécialité EDCOSP qui justifie son appellation et s'inscrit dans le renforcement du service public d'orientation de l'EN dans le respect strict des conditions de travail
- ➔ une définition concertée avec les personnels des priorités des missions spécifiques de chaque spécialité
- ➔ le rétablissement d'un véritable maillage territorial des RASED et des CIO
- ➔ la titularisation sans condition des contractuel-le-s, nos collègues au quotidien et le non-recours aux emplois précaires

#### Un autre syndicalisme

Indépendant de tous les pouvoirs, SUD éducation lutte contre toutes les attaques d'où qu'elles viennent ■ Nous portons en toute autonomie nos revendications pour les personnels et le service public ■ Membres de l'Union syndicale Solidaires, nous voulons l'unité et la convergence des luttes ■ Pour nous le syndicalisme c'est rassembler les personnels, construire la démocratie à la base et l'autogestion dans la vie du syndicat ■

#### Une autre école, une autre société

Nos conditions de travail se dégradent ■ Notre charge de travail augmente ■ La précarité se développe ■ Les inégalités se creusent ■ Pour nous, l'école n'est pas une entreprise, l'éducation n'est pas une marchandise ■ SUD éducation lutte contre le libéralisme, contre toutes les discriminations, contre toutes les inégalités ■ Pour une autre société, une autre école : publique, gratuite, laïque, égalitaire et émancipatrice ■

#### Une autre voix face à la hiérarchie

Dans les services, dans les commissions et dans la rue, SUD éducation est toujours sur le terrain pour défendre et accompagner tous les personnels, statutaires ou précaires, syndiqués ou non ■ Voter pour des élu-e-s SUD éducation, c'est faire entendre une voix sans complaisance ■ C'est choisir des représentant-e-s qui rendent compte aux personnels. SUD éducation ne (se) laisse pas faire ! ■